

Compte-rendu de l'Assemblée générale

Le 24/05/2022 à 18h, salle des fêtes de Villargondran

Présents :

Membres :

F. Tognet, L. Mifsud, G. Exartier, O. Burdin, JL Rollet, A. Papoz, P. Duc, G. Pasquier, D. Petitjean, G. Pidal, C. Loschi (pouvoir J. Loschi), M. Grange, C. Laurens

Membres du bureau : V. Richard (Secrétaire), M. Collomb, C. Merloz, P. Rossat (Vice-président), G. Lavarda, S. Catelan, S. Frison Y. Pasquier (Président)

Membres ayant donné procuration : A. Dubois, M. Alessio, F. Vignolo, M. Rollet, JL Brassard, G. Brassard, M. Deléglise, Me Gilli, R. Excoffier, R. Excoffier, G. Savoye, A. Gorre, Me Aghetti, M. Nagi, G. Excoffier, Me Durieux, Me Gubian, V. Naille

Invité : G. Riccio, premier adjoint de la commune de Villargondran

Excusés :

P. Rossi, maire de Villargondran

C. Laplanche, services de l'état, responsable la politique agricole et développement rural

Le quorum (265) n'étant pas atteint, l'assemblée générale est de nouveau convoquée dans l'heure qui suit, comme le prévoient les statuts:

« L'assemblée générale est valablement constituée quand le nombre total de voix des membres présents et représentés est au moins égal à la moitié plus une voix du total des voix de ses membres. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour dans l'heure suivant la première réunion, sous réserve que les convocations le précisent expressément. L'assemblée délibère alors valablement sans condition de quorum »

La réunion a donc pu se tenir.

Après le mot d'accueil du président, la secrétaire de l'association, Viviane Richard, fait un état des lieux de l'AFP à ce jour.

-1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'AFP

L'AFP de Villargondran en chiffres et en dates

- I. *Création de l'AFP (Association Foncière Pastorale) en 2018 . Dès 2008, face à l'emprise de l'enfrichement et les risques inhérents d'incendie, le conseil municipal a réfléchi à l'idée d'une AFP sur la commune. Une commission extra-municipale a tenté de poser les bases de la future association. Il a fallu 10 ans pour que l'idée fasse son chemin et aboutisse à un projet en bonne et due forme présenté par la mairie au Préfet qui a autorisé la création de l'AFP de Villargondran par un arrêté en date du **27 août 2018**. Cette décision a été entérinée lors de la 1ère AG de l'association qui s'est tenue le 1er octobre 2018 à la salle polyvalente de Villargondran en présence des propriétaires intéressés.*
- II. **112 hectares.** *C'est la superficie des terrains de l'AFP, la superficie de la commune étant d'environ 612 hectares. Les terrains de l'AFP entourent la commune allant d'une part (côté nord de la commune) de la Garotière aux abords de Roches Noires à Champ Chapouet (limite d'Albiez) et d'autre part (côté sud de la commune) des Resses d'en Bas à la Saussaz.*

Seulement un petit dixième environ de cette superficie est utilisé aujourd'hui par les éleveurs de vaches, moutons, équidés et les jardiniers.

III. 530 propriétaires : lors du dernier recensement effectué par le secrétariat de la mairie, 530 propriétaires sont concernés par l'emprise de l'AFP. La plupart d'entre eux n'habitent pas la commune.

Une majorité réside en Savoie ou dans les départements limitrophes (Haute-Savoie, Isère). Un tiers réside en dehors de ces départements. Quelques-uns sont installés à l'étranger jusqu'au Japon ou en Australie.

IV. Bureau (ou plus exactement syndicat) constitué de 9 membres : 6 titulaires et 3 suppléants. Ces membres de l'association ont été élus lors de l'AG constitutive du 1er octobre 2018. Le président, vice-président et secrétaire ont été ensuite nommés par les membres du syndicat.

V. 15 réunions de bureau depuis 2018. Depuis la création de l'association, les membres se sont régulièrement réunis avec peu d'absents toujours excusés. Quasiment mensuelles fin 2018 et au cours du 1er semestre 2019, les réunions se sont espacées durant la pandémie de 2020 et 2021 pour reprendre un rythme normal en 2022 ce qui a permis l'organisation de cette AG plusieurs fois ajournée.

Notons pour la petite histoire que les membres se réunissaient en plein air à proximité des jardins durant la pandémie pour mener à bien les projets de l'association.

VI. Bénévolat. Comme dans toute association, l'engagement bénévole de ses membres est essentiel. Les heures de bénévolat notamment du président sont très importantes (temps de réunion, visites sur les terrains, temps de concertation avec les différents partenaires, la mairie, les éleveurs, les entreprises, montage des dossiers, etc...) chacun reconnaît son entière disponibilité, ses qualités relationnelles et ses compétences.

A noter que des membres de l'AFP ont donné de leur temps et énergie ce printemps lors du chantier d'installation de l'eau dans 2 parcs au Drou-Chataigniers et au Plan du Replat au sommet de la commune . Un gros travail bénévole de mise en état du terrain a également été effectué pour l'implantation des jardins en 2020 dans la zone des Barricades.

VII. 6 locataires sur les terrains de l'AFP 4 éleveurs de moutons chèvres ou vaches sont actuellement recensés ainsi que 2 propriétaires de chevaux. Tous ont signé une convention pluriannuelle renouvelable par tacite reconduction. Le montant des locations est indexé sur le taux le plus bas du barème départemental, soit environ 15€ l'hectare. Le contrat stipule que le locataire s'engage chaque année à entretenir les surfaces soit par fauche, soit par pâturage et à éliminer les repousses de ligneux. Il veillera également au bon état des clôtures pour empêcher la divagation des animaux. Il devra éviter le surpâturage et veillera au bien-être animal.

VIII. 2020 : création d'un jardin partagé ; Depuis le printemps 2020, sur un terrain AFP situé aux Barricades en face de la vigne communale, une zone d'environ 2000m² a donc été labourée et mise en état (comme dit précédemment) pour l'installation d'un jardin partagé. **8 à 10 jardiniers** se sont portés volontaires pour cultiver une parcelle en potager composé essentiellement de légumes, plantes aromatiques ou plantes à petits fruits. Ceux-ci s'acquittent d'une participation annuelle aux frais d'eau (amenée à proximité immédiate) de 15€.

IX. 300€ /an

Le montant global des locations est modeste : environ 300€/an.

Conclusion : L'AFP de Villargondran ne pourra jamais engager de travaux sans l'aide de subventions...

-2- RAPPORT D'ACTIVITÉS

Contractualisation avec six éleveurs ou propriétaires d'animaux

Le premier travail de l'AFP a été d'organiser et de répartir les espaces entre les divers éleveurs ou propriétaires de chevaux qui pour la plupart, utilisaient déjà ces terrains, mais sans véritable légitimité. Les conventions signées avec ces locataires ont permis d'officialiser et de légaliser leurs activités de pâturage.

Eau

L'eau a pu être amenée (chantier en cours de finalisation) pour deux parcs situés dans la partie amont de la commune. Les travaux ont été effectués bénévolement par des membres du bureau.

Jardins partagés

Il a été proposé aux habitants de la commune de pouvoir bénéficier d'un espace de jardinage. 10 conventions de mise à disposition de terrains ont été signées en 2021 (8 en 2022)

Rapport adopté à la majorité des présents ou représentés : 37 voix pour, 2 abstentions.

-3- PROJETS POUR 2022/2023

- Débroussaillage

Ouverture d'une zone de 1,8 ha fortement embroussaillée dans le secteur de Gorgouille et du haut des Barricades. Un éleveur de moutons est intéressé par cette zone. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises. Le montant des travaux s'élèverait à 25 000 euros environ. Ceux-ci seraient financés à 70% par le PPT (Plan pastoral territorial) sur des fonds européens (FEADER). Le reste à charge pour notre association (30% du montant) serait financé par nos fonds propres. Ceux-ci proviennent de la dotation initiale versée par le département et l'État lors de la création de l'AFP.

- Création d'un abri de jardin

Afin de faciliter le travail des utilisateurs des jardins partagés, il a été décidé de créer un abri de jardin qui leur permettra de stocker de l'outillage et divers matériels. Deux artisans locaux ont été consultés. C'est l'entreprise Tony Vignolo qui doit se charger du travail estimé à 2500 euros. Afin de limiter les coûts et de donner un certain cachet à la construction, une démarche de récupération de vieux bois est en cours.

- Création d'un verger conservatoire ou arboretum

Deux habitants de la commune passionnés de biodiversité ont proposé à l'AFP de créer un verger conservatoire sur son territoire afin d'éviter la disparition de vieilles variétés fruitières (essentiellement pommes et poires) sur la commune. Des contacts ont été pris avec l'association « les Croqueurs de pommes » très intéressée par la démarche. Il a également été proposé un partenariat à l'éducation nationale et aux écoles du canton afin de donner à ce projet une dimension pédagogique. Une aide technique va être éventuellement demandée à la commune pour la préparation du terrain. Une enveloppe de 500€ est budgétée pour l'achat de scions à greffer ou d'arbres fruitiers.

Pour l'ensemble de ces projets, le contexte économique d'inflation galopante risque de compliquer leur réalisation ou de limiter leur envergure.

Projets adoptés à l'unanimité des présents ou représentés : 39 voix pour.

-4- BILAN FINANCIER 2021

Sur un budget prévisionnel de fonctionnement de 1462 €, les dépenses s'élèvent à 789,46 € et les recettes des locations sont de 310,82 € (135 € des jardins et 175,82 € de l'élevage).

Le reliquat 2020 était de 11872 €. L'excédent 2021 est de 11394 €, disponible sur 2022.

AFP VILLARGONDRAN - Association Foncière Pastorale - CA - 2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 360,00	789,46	0,00	0,00	570,54
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	605,39	0,00	0,00	-605,39
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6161	Multirisques	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
625	Déplacements, missions et réceptions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6281	Concours divers (cotisations)	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	184,07	0,00	0,00	-184,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 360,00	789,46	0,00	0,00	570,54
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	102,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 462,00	789,46	0,00	0,00	672,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 462,00	789,46	0,00	0,00	672,54
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

-5- BUDGET PREVISIONNEL 2022

Fonctionnement : Les prévisions de fonctionnement 2022 sont identiques à 2021, la dépense principale restant l'envoi des convocations pour l'AG.

AFP VILLARGONDRAN
Rue le chef lieu

Association Foncière Pastorale 2022

23/05/2022

73300 VILLARGONDRAN

16:28

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Fonctionnement

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
002/002	Excédent antérieur reporté fonct	Fonc.	R				0.00 €	11 394.00 €	11 394.00 €
022/022	Dépenses imprévues Fonct	Fonc.	D				0.00 €	200.00 €	200.00 €
023/023	Virement à la sect° d'investis	Fonc.	D				0.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €
606/011	Achats non stock. mat., fournit.	Fonc.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
60631/011	Fournitures d'entretien	Fonc.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
60632/011	F. de petit équipement	Fonc.	D				605.39 €	800.00 €	800.00 €
6064/011	Fournitures administratives	Fonc.	D				0.00 €	200.00 €	200.00 €
615/011	Entretiens et réparations	Fonc.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
61521/011	Entretien de terrains	Fonc.	D				0.00 €	334.00 €	334.00 €
616/011	Primes d'assurances	Fonc.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
6161/011	Assurance multirisque	Fonc.	D				0.00 €	110.00 €	110.00 €
622/011	Rémun. interm. et honoraires	Fonc.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
625/011	Déplac. miss°, récept°	Fonc.	D				0.00 €	150.00 €	150.00 €
626/011	Frais postaux et télécommunicatio	Fonc.	D				38.88 €	0.00 €	0.00 €
6262/011	Frais postaux et télécommunicat°	Fonc.	D				0.00 €	750.00 €	750.00 €
628/011	Divers	Fonc.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
6281/011	Concours divers (cotisations)	Fonc.	D				0.00 €	150.00 €	150.00 €
6288/011	Autres services	Fonc.	D				184.07 €	0.00 €	0.00 €
747/74	Participations	Fonc.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
74718/74	Autres	Fonc.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
7478/74	Autres organismes	Fonc.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
748/74	Autres attribut° et participat°	Fonc.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
752/75	Revenus des immeubles	Fonc.	R				135.00 €	150.00 €	150.00 €
757/75	Redev. fermiers, concessionn.	Fonc.	R				175.82 €	150.00 €	150.00 €
7788/77	Produits exceptionnels divers	Fonc.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	828.34 €	11 694.00 €	11 694.00 €
Recettes	310.82 €	11 694.00 €	11 694.00 €
Différence (D-R)	517.52 €	0.00 €	0.00 €

Investissements:

Le principal investissement concernera les travaux de débroussaillage de la zone de Gorgouille. D'un montant global budgété de 20 000 €, ils seront financés à 70% par une subvention (14000 €). Les devis des entreprises dépassent le montant budgété. Nous devons soit trouver des financements complémentaires, soit réduire la surface à débroussailler.

Le reste à charge (6000 €) ainsi que les autres investissements prévus (3000 €, dont 2500 € pour l'abri de jardin et 500 € d'arbres pour l'arboretum) seront financés par nos fonds propres

AFP VILLARGONDRAN
Rue le chef lieu

Association Foncière Pastorale 2022

23/05/2022

73300 VILLARGONDRAN

16:30

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Investissement

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra ^o	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
021/021	Virement de la sect ^o de fonct	Invest.	R				0.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €
1068/10	Excédents de fonctionnement	Invest.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
1068/10	Excédents de fonctionnement	Invest.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
13/13	Subventions d'investissement	Invest.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
1338/13	Autres	Invest.	R				0.00 €	14 000.00 €	14 000.00 €
138/13	Autres subv. invest. non transf.	Invest.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
138/13	Autres subv. invest. non transf.	Invest.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
212/21	Agencem. et aménag. terrains	Invest.	D				0.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
2135/21	Instal. génè. agenc. aména. cons	Invest.	D				0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €
21531/21	Réseaux adduct ^o d'eau	Invest.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
21531/21	Réseaux d'adduction d'eau	Invest.	D				0.00 €	0.00 €	0.00 €
21538/21	Autres réseaux	Invest.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €
752/042	Revenus des immeubles	Invest.	R				0.00 €	0.00 €	0.00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	0.00 €	23 000.00 €	23 000.00 €
Recettes	0.00 €	23 000.00 €	23 000.00 €
Différence (D-R)	0.00 €	0.00 €	0.00 €

-6- QUESTIONS DIVERSES

Précision: l'AFP ne peut pas acheter des terrains. Pour les propriétaires membres de l'AFP qui souhaiteraient vendre l'ensemble de leurs terrains, le mieux est de s'adresser à la mairie de Villargondran.

Certains membres font part de leur souhait d'être mieux informés de la vie de l'AFP. Les comptes-rendus de réunions sont normalement affichés sur un panneau d'affichage contre le mur de la mairie. Nous devons veiller à ce que cela soit effectivement fait.

Par ailleurs, il est proposé que ces comptes-rendus soient également consultables sur le site internet de la commune. Georges Riccio, premier adjoint, approuve et précise que cela ne pose aucun problème technique. Ce sera donc fait au plus tôt.